

Catalogue de formations 2026



Sommaire

Qui sommes-nous ?	3
Modalités et déroulement des formations	4
Nos espaces de formations	6
Handicap et Formation	7
Nos intervenants	8
Nos formations	10
• Le crédit d'impôt cinéma et audiovisuel	11
• Les redditions de comptes pour le cinéma et l'audiovisuel	13
• Le montage financier d'un long métrage	15
• Le financement d'une œuvre audiovisuelle pour la télévision et les plateformes	17
• Production éco-responsable : un nouvel enjeu pour financer les œuvres audiovisuelles et cinématographiques	19
• L'analyse financière d'une société de production	21
• Gérer la trésorerie d'une société de production (sur demande)	23
Calendrier 2026	25
Contact	26

Qui sommes-nous ?

Depuis près de 20 ans, Ciné Tv Finance propose son expertise de direction financière externalisée aux producteurs de cinéma et de télévision, sous forme de missions récurrentes.

Il s'agit d'un accompagnement hebdomadaire ou mensuel selon les besoins (gestion de la trésorerie, supervision de l'organisation comptable, contrôle de gestion, pilotage du résultat, etc.) et/ou ponctuel (conseils sur la recherche de financements pour le développement, conseils sur le montage financier d'un film ou d'une œuvre audiovisuelle, négociations avec les ayants-droit, suivi des coûts et de la trésorerie, supervision du rendu des comptes, gestion de la remontée des recettes, valorisation de catalogue, etc.).

Depuis sa création, Ciné Tv Finance a accompagné plus d'une centaine de sociétés et collaboré à la production de 10 à 15 œuvres par an en moyenne. Elle a ainsi acquis une double compétence métier, alliant une excellente connaissance du secteur de la production cinématographique et audiovisuelle, ainsi qu'une solide expertise financière.

La variété de ses clients et le nombre d'œuvres accompagnées chaque année l'obligent par ailleurs à être constamment à jour de l'évolution du marché, de la réglementation et des modes de financement.

Les œuvres cinématographiques et audiovisuelles sont majoritairement produites par des sociétés indépendantes aux structures très légères. Aucune formation spécifique à la direction financière d'une société de production n'existe. Fort de ce constat, Ciné Tv Finance a décidé il y a 10 ans de transmettre son expérience et son savoir-faire à travers la formation professionnelle continue.

Son offre s'articule autour de 7 modules différents qui présentent la particularité d'avoir une durée courte (entre 1 et 2 jours) et d'être très concrets (cas pratiques, exercices).

Selon les besoins des stagiaires, ils peuvent être complémentaires ou choisis un par un. Ils peuvent intéresser toute personne évoluant dans le milieu de la production et/ou de l'exploitation des films, en lien avec le thème du module.

Ces formations "inter-entreprises" qui regroupent les salariés de plusieurs entreprises peuvent également être transposées en formation sur-mesure au sein même de votre entreprise, et pour vos collaborateurs uniquement avec des modules spécifiques à vos besoins.

Les formations sont animées en très grande partie majorité par les consultants de Ciné Tv Finance, mais également par des intervenants extérieurs, dont l'expertise est complémentaire.



Ciné Tv Finance est un organisme de formation enregistré sous le n° 11 75 61536 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France. Il est référencé DATADOCK et a obtenu le renouvellement de sa certification Qualiopi le 27/01/2025 (délivrée par Alticert).

Modalités et déroulement des formations



Formation inter-entreprise

La formation regroupe des salariés de plusieurs entreprises, ainsi que des intermittents. Ces formations se déroulent dans les locaux de Ciné Tv Finance en présentiel (distanciel possible).

►► Déroulement

- Réception du bulletin d'inscription
- Prise de contact et envoi d'un bilan de positionnement si nécessaire
- Envoi du devis et du programme pour une demande de prise en charge
- Envoi de la convention de formation par l'OPCO ou par Ciné Tv Finance
- La tenue de la formation sera confirmée deux semaines avant le début de la formation si le nombre minimum de participants est atteint (8 personnes)
- Tenue de la formation :
 - Déroulé du module selon le programme détaillé
 - QCM de validation des connaissances
 - Questionnaire d'évaluation à chaud
- Envoi de l'attestation de fin de formation et de l'ensemble des supports par email
- Questionnaire d'évaluation à froid pour les apprenants, questionnaire pour les managers des apprenants, questionnaire OPCO 30 jours après

Modalités et déroulement des formations



Formation intra-entreprise

Une formation intra-entreprise signifie que tous les participants à cette formation sont des collaborateurs de la même entreprise. La formation leur est donc réservée.

►► Déroulement

- Organisation d'un rendez-vous avec le responsable pédagogique pour identifier vos besoins spécifiques
- Entretien avec la directrice de formation pour préciser les objectifs pédagogiques et élaborer une solution adaptée
- Entretien préparatoire impliquant l'entreprise, le responsable pédagogique et la directrice de formation pour ajuster le programme
- Si nécessaire, dernier entretien avec les parties concernées (responsable pédagogique, directrice de formation et stagiaires) pour affiner les attentes et les contenus
- Envoi d'une proposition pédagogique et financière
- Signature de la convention de formation pour valider l'inscription
- Convocation officielle envoyée une fois la formation validée
- Tenue de la formation :
 - Déroulé du module selon le programme défini avec l'entreprise
 - QCM de validation des connaissances
 - Questionnaire d'évaluation à chaud
- Envoi de l'attestation de fin de formation et de l'ensemble des supports par email 5 jours après la formation
- Questionnaire d'évaluation à froid pour les apprenants, questionnaire pour les managers des apprenants, questionnaire OPCO 30 jours après.

Nos espaces de formation

Espace Nexia S&A

Nous vous accueillons dans nos locaux

31 rue Henri Rochefort, 75017 Paris
Métro Malesherbes (Ligne 3) - Monceau (Ligne 2)



Espace Comet Meetings

20 rue de l'Amiral Hamelin, 75116 Paris
Métro Boissière (Ligne 6) - Iéna (Ligne 9)
L'espace dispose d'un accès PMR



Dans vos locaux

Nos formations peuvent également
se dérouler dans vos locaux à Paris
ou en région.

Handicap et formation

Ciné Tv Finance s'inscrit dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous nos stagiaires d'accéder à nos différentes formations.

Les participants en situation de handicap temporaire ou permanent ou ayant un trouble de santé invalidant peuvent être accompagnés durant toute leur formation.

Pour tout stagiaire dans cette situation, Ciné Tv Finance s'engage à :

1



Prendre en compte ses besoins au regard de son handicap ou de son trouble de santé

2



Etudier des solutions d'aménagement spécifiques humains, matériels et techniques pour l'accompagner durant sa formation

3



Faire le lien entre les différents services de notre organisme de formation

4



L'accompagner dans ses démarches

Pour toute personne ayant un handicap et désireuse de suivre l'une de nos formations, **Ciné Tv Finance** est à son écoute pour lui proposer une solution adaptée.

Notre référent handicap

Jean-Charles Delacourt se tient à votre disposition pour toute question concernant les dispositifs disponibles.



01 44 34 08 00



Les intervenants

Les intervenants internes



Virginie PAILLET - Fondatrice et dirigeante de Ciné Tv Finance

Diplômée de l'Université Paris Dauphine, Virginie Paillet a fondé Ciné Tv Finance en 2005 après avoir exercé diverses fonctions financières chez Coficiné, Gédéon Programmes, au sein de la société Pan Européenne et du cabinet de courtage Rubini & Associés.



Guillemette GUICHOUX - Consultante

Diplômée de l'Edhec, titulaire du DCG et du bachelor Economie, Gestion et Ethique de l'Institut Catholique de Paris, Guillemette GUICHOUX a rejoint Ciné TV Finance après de précédentes expériences dans le secteur des industries culturelles et créatives, ainsi que chez Natixis Coficiné.



Charles VITULO - Responsable Royalties

Diplômé du Master DMC (Paris 1 – Panthéon Sorbonne) et de l'IPAG, Charles VITULO a rejoint Ciné TV Finance en 2022 après une expérience chez Sacrebleu Production.



Eulalie FAUCHER - Consultante

Diplômée du Master 2 D2A (Paris 1 – Panthéon Sorbonne) à la suite d'une licence Economie – Finance et d'un Diplôme Universitaire ECE (Economics and Corporate English), Eulalie Faucher a rejoint Ciné TV Finance après plusieurs expériences au sein du secteur cinéma et audiovisuel (la SOFICA LBPI, The Bureau Sales).



Sacha SZYDYWAR - Consultant

Diplômé du Master 2 Management des Télécoms et des Médias de l'Université Paris Dauphine – PSL, Sacha Szydywar a rejoint Ciné TV Finance après plusieurs expériences dans des sociétés de productions indépendantes (AGAT Films & Cie, Galatée Films et SBS Productions).

Les intervenants

Les intervenants externes



Aurélia BLANCHET

Diplômée de l'Edhec Business School, Aurélia BLANCHET a travaillé au département marketing cinéma et ventes de TF1 International avant de rejoindre Natixis Coficiné, où elle occupe le poste de directrice de clientèle et gère un portefeuille de clients producteurs (secteur cinéma et télévision) et distributeurs.



Valérie BOURGOIN

Diplômée de l'INA/DEA Audiovisuel et télématique (Paris XIII), Valérie Bourgoïn a occupé le poste de directrice de l'audiovisuel à l'issue de 30 ans de carrière au CNC. Elle intervient maintenant régulièrement pour partager son expérience dans le cadre de formations spécialisées liées à l'audiovisuel.



Charles JAEGER

Depuis plus de 15 ans dans le cinéma et l'audiovisuel, où il a exercé différents métiers, Charles Jaeger est depuis deux ans consultant en éco-production et formateur pour Ecoprod. Il participe à des groupes de travail sur la production éco-responsable et procède à l'établissement des bilans carbone de longs-métrages et d'œuvres audiovisuelles.



Laura THOMAS

Diplômée d'un Master Solidarités et Transition Durable de l'Institut Catholique de Paris, Laura Thomas a rejoint Nexia S&A en avril 2024 en tant que consultante et auditrice RSE, après une première expérience en tant que chargée de mission restauration collective durable au sein de Commerce Equitable France. Elle intervient sur des missions d'audit et de conseil pour des entreprises de toutes tailles et de secteurs variés.



Sébastien LASPOUGEAS

Expert-comptable et commissaire aux comptes diplômé, Sébastien Laspougeas a rejoint Nexia S&A en 2024 en tant que senior manager, après une expérience de 20 ans en audit dans le secteur audiovisuel et cinématographique. Il a notamment piloté des missions d'audit de coûts de production pour le CNC et France Télévisions, de CAC auprès de sociétés de production et de distribution et d'attestations pour l'obtention du crédit d'impôt audiovisuel et cinématographique.



Tom DERCOURT

Tom Dercourt est producteur et distributeur de films indépendants (Les Films à un Dollar, Cinéma Defacto, Shellac). Spécialisé en coproductions internationales, il a produit et coproduit 45 longs métrages sélectionnés dans les plus grands festivals, dont quinze fois à Cannes. Producteur créatif et de plateau, il place la vision de l'auteur au cœur du processus de fabrication.

Nos formations



Le crédit d'impôt cinéma et audiovisuel



Les redditions de compte pour le cinéma et l'audiovisuel



Le montage financier d'un long-métrage



Le financement d'une œuvre audiovisuelle pour la télévision et les plateformes



Production éco-responsable : un nouvel enjeu pour financer les œuvres audiovisuelles et cinématographiques



L'analyse financière d'une société de production



Gérer la trésorerie d'une société de production

Le crédit d'impôt cinéma et audiovisuel

Pourquoi cette formation ?

Les crédits d'impôt cinéma et audiovisuel sont essentiels pour financer un long-métrage ou une œuvre audiovisuelle. Cette formation d'une journée vous permet d'en comprendre les mécanismes et d'en optimiser les calculs.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs de cette formation sont de fournir aux stagiaires les outils nécessaires pour :

- Connaître le cadre réglementaire du crédit d'impôt cinéma
- Maîtriser les modalités de calcul et de versement
- Connaître les différentes étapes à respecter

Public concerné

- Professionnels des services financiers des sociétés de production
- Conseils financiers des sociétés de production
- Intervenants prenant part au financement des films
- Administrateurs et directeurs de production

Pré-requis

- Aucun

 1 journée (08h)

 13 mars 2026

 En présentiel

Capacité

8 personnes min
20 personnes max

Lieu

31 rue Henri Rochefort
75017 Paris

Prix

700 € HT (840€ TTC)

Le crédit d'impôt cinéma et audiovisuel

13 mars 2026

De 9h à 13h, avec Eulalie Faucher et Sacha Szydywar

- Description du dispositif et des modalités d'éligibilité
- Le crédit d'impôt cinématographique ou audiovisuel dans un plan de financement
- Les dépenses éligibles par poste budgétaire d'un devis CNC
- Le calcul du crédit d'impôt

De 14h à 18h, avec Guillemette Guichoux

- Les méthodes pour piloter au mieux le crédit d'impôt
- Cas pratiques sur un devis CNC et sur une situation fin de tournage
- Le dispositif du crédit d'impôt international

-  1 journée (08h)
-  8 personnes min
-  700€ HT (840 € TTC)

Evaluation

Un QCM clôturera la formation et sera retourné à chaque participant, accompagné de sa correction.

Formateurs

Eulalie Faucher

Consultante,
Ciné TV Finance

Guillemette Guichoux

Consultante,
Ciné Tv Finance

Sacha Szydywar

Consultant,
Ciné Tv Finance

Les redditions de compte pour le cinéma et l'audiovisuel

Pourquoi cette formation ?

La reddition des comptes est une obligation du producteur délégué vis-à-vis de tous les ayants-droit. La complexité des montages financiers et des négociations ainsi que la diversité des partenaires rendent cet exercice fastidieux et nécessitent une bonne connaissance des méthodes utilisées.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs de cette formation sont de fournir aux stagiaires les outils nécessaires pour :

- Vérifier des décomptes d'exploitation reçus
- Effectuer des redditions de compte à la charge du producteur délégué
- Établir des projections de recettes et de soutien financier
- Optimiser la gestion du soutien financier

Public concerné

- Producteurs
- Professionnels des services financiers et juridiques des sociétés de production
- Ensemble des intervenants prenant part au financement des films
- Agents artistiques et littéraires
- Réalisateurs-producteurs
- Experts comptables des talents

Pré-requis

- Être à l'aise avec les chiffres (règle de 3, pourcentages...)
- Utiliser les fonctions de base d'Excel
- Connaître les principaux partenaires financiers

 2 jours (16 heures)

 19 - 20 mars 2026

 En présentiel

Capacité

8 personnes min
20 personnes max

Lieu

31 rue Henri Rochefort
75017 Paris

Prix

1 100 € HT (1 320 € TTC)

Les redditions de compte pour le cinéma et l'audiovisuel

19 mars 2026

De 9h à 13h, avec Sacha Szydywar

- Les différents partenaires financiers d'un long-métrage
- De la recette guichet aux recettes nettes répartissables
- Focus sur les aides publiques (avance sur recettes, crédit d'impôt, soutien financier)

De 14h à 18h, avec Virginie Paillet et Eulalie Faucher

- Calcul des RNPP et prise en compte des paliers
- Cas pratique

20 mars 2026

De 9h à 13h, avec Virginie Paillet et Charles Vitulo

- La rémunération des auteurs et des comédiens
- Le calcul de l'amortissement du coût du film
- Cas particulier de l'annexe 3
- Les partenaires financiers d'une œuvre audiovisuelle

De 14h à 18h, avec Charles Vitulo

- La rémunération des partenaires financiers
- La rémunération des auteurs



16h (2 jours)



8 personnes min



1 100 € HT (1 320 € TTC)

Evaluation

Un QCM clôturera la formation et sera retourné à chaque participant, accompagné de sa correction.

Formateurs

Eulalie Faucher

Consultante,
Ciné Tv Finance

Virginie Paillet

Fondatrice et dirigeante,
Ciné Tv Finance

Sacha Szydywar

Consultant,
Ciné Tv Finance

Charles Vitulo

Responsable Royalties,
Ciné Tv Finance

Le montage financier d'un long-métrage



Pourquoi cette formation ?

Financer la production d'un long-métrage nécessite une connaissance accrue du marché, des mécanismes de financement et de la réglementation, en constante évolution.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs de cette formation sont de fournir aux stagiaires les outils nécessaires pour :

- Être capable d'identifier les partenaires financiers potentiels
- Savoir soumettre des plans de financement prévisionnels à ces partenaires
- Pouvoir négocier les contreparties en vous appuyant sur des simulations de waterfall.

Public concerné

- Producteurs
- Professionnels des services financiers et juridiques des sociétés de production ainsi que l'ensemble des intervenants prenant part au financement des films

Pré-requis

- Aucun

 2 jours (16 heures)

 16-17 avril 2026

 En présentiel

Capacité

8 personnes min
20 personnes max

Lieu

31 rue Henri Rochefort
75017 Paris

Prix

1 100 € HT (1 320 € TTC)

Le montage financier d'un long-métrage



16 avril 2026

De 9h à 13h, avec Virginie Paillet

- Le marché des oeuvres cinématographiques
- Le rôle du CNC
- Le soutien à la production cinématographique
- Panorama des autres sources de subventions publiques
- Dossier d'agrément

De 14h à 18h, avec Guillemette Guichoux et Eulalie Faucher

- Focus sur le crédit d'impôt cinéma
- Panorama des sources de financements privés
- La construction d'un plan de financement
- Cas pratique
- La trésorerie d'un long-métrage

17 avril 2026

De 9h à 13h, avec Tom Dercourt

- Les coproductions internationales

De 14h à 18h, avec Charles Vitulo

- Les contreparties des partenaires financiers : RNPP, soutien financier et waterfall



16h (2 jours)



8 personnes min



1 100 € HT (1 320 € TTC)

Evaluation

Un QCM clôturera la formation et sera retourné à chaque participant, accompagné de sa correction.

Formateurs

Tom Dercourt

Producteur et Distributeur

Eulalie Faucher

Consultante,
Ciné Tv Finance

Guillemette Guichoux

Consultante,
Ciné Tv Finance

Virginie Paillet

Fondatrice et dirigeante,
Ciné TV Finance

Charles Vitulo

Responsable Royalties,
Ciné Tv Finance

Le financement d'une œuvre audiovisuelle pour la télévision et les plateformes

Pourquoi cette formation ?

La production audiovisuelle est principalement régie par le CNC, ainsi que par les accords avec les diffuseurs et les plateformes, qui financent la grande majorité du coût de production. Une connaissance de ces mécanismes et des différents acteurs du marché vous aidera à anticiper et ainsi optimiser le montage financier de vos projets audiovisuels.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs de cette formation sont de fournir aux stagiaires les outils nécessaires pour :

- Appréhender les mécanismes de financement propres au CNC
- Identifier les partenaires financiers d'une oeuvre audiovisuelle pour la télé et/ou les plateformes par type de format (séries, unitaires, fiction, live, documentaire...) et leurs contreparties
- Connaître les différents accords existants et savoir les appliquer en vue d'optimiser son financement
- Optimiser la gestion du soutien financier

Public concerné

- Producteurs
- Professionnels des services financiers et juridiques des sociétés de production
- Ensemble des intervenants prenant part au financement des films
- Agents artistiques et littéraires
- Réalisateurs-producteurs
- Experts comptables des talents

Pré-requis

- Aucun



2 jours (16 heures)



2 sessions :
soit les 11-12 juin 2026
ou les 3-4 décembre 2026



En présentiel

Capacité

8 personnes min
20 personnes max

Lieu

31 rue Henri Rochefort
75017 Paris

Prix

1 100 € HT (1 320 € TTC)

Le financement d'une œuvre audiovisuelle pour la télévision et les plateformes

Jour 1 : 11 juin 2026 ou 3 décembre 2026

De 9h à 13h, avec Valérie Bourgoïn

- Le marché des œuvres audiovisuelles à la télévision et sur les plateformes en quelques chiffres
- Le rôle du CNC (RGA, articles importants)
- Le soutien à la production audiovisuelle (Conditionnalité des aides, critères et intégration des plateformes, compte sélectif VS automatique, mécanismes des avances)
- Le crédit d'impôt audiovisuel (Conditions et modalités)
- Les aides au développement (Modalités et critères et réforme décembre 2023)
- Les accords internationaux

De 14h à 18h, avec Guillemette Guichoux

- Exercice FSA / CIA
- Optimisation du Crédit d'Impôt Audiovisuel selon le format de l'œuvre
- Autres sources de financement publiques (régions, FAIA)
- Les mécanismes du crédit d'impôt international (production délégué vs producteur exécutif)

Jour 2 : 12 juin 2026 ou 4 décembre 2026

De 9h à 13h, avec Eulalie Faucher et Sacha Szydywar

- Les Accords diffuseurs (chaînes et plateformes)
- Les autres sources de financement : modalités et contreparties
- La trésorerie d'une œuvre audiovisuelle

De 14h à 18h, avec Charles Vitulo

- La rémunération des partenaires financiers
- La rémunération des auteurs
- Cas pratique sur l'exploitation d'une série audiovisuelle et la répartition des recettes



16h (2 jours)



8 personnes min



1 100 € HT (1 320 € TTC)

Evaluation

Un QCM clôturera la formation et sera retourné à chaque participant, accompagné de sa correction.

Formateurs

Valérie Bourgoïn

Ex-directrice de l'audiovisuel du CNC

Eulalie Faucher

Consultante,
Ciné Tv Finance

Guillemette Guichoux

Consultante,
Ciné Tv Finance

Sacha Szydywar

Consultant,
Ciné Tv Finance

Charles Vitulo

Responsable Royalties,
Ciné Tv Finance



Production éco-responsable : un nouvel enjeu pour financer les œuvres audiovisuelles et cinématographiques

Pourquoi cette formation ?

Face à l'évolution de la réglementation à laquelle sont soumis la plupart des partenaires financiers, à la politique environnementale du CNC, des collectivités, et des différents organismes européens, les producteurs doivent adapter leur façon de produire afin de respecter les critères d'éligibilité qui sont ou vont être imposés par les différents guichets.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs de cette formation sont de fournir aux stagiaires les outils nécessaires pour :

- Appréhender les réglementations actuelles et anticiper leur évolution
- Comprendre l'éco-conditionnalité des aides financières, les nouvelles obligations des diffuseurs et des groupes audiovisuels en matière de CSRD
- Connaître les critères d'obtention des labels existants
- Se lancer dans une production éco-responsable

Public concerné

- Dirigeants des sociétés de production
- Producteurs
- Professionnels des services financiers et juridiques des sociétés de production
- L'ensemble des intervenants prenant part au financement des œuvres audiovisuelles / cinématographiques

Pré-requis

- Aucun

 1 journée (08 heures)

 09 octobre 2026

 En présentiel

Capacité

8 personnes min
20 personnes max

Lieu

31 rue Henri Rochefort
75017 Paris

Prix

700€ HT (840 € TTC)

Production éco-responsable : un nouvel enjeu pour financer les œuvres audiovisuelles et cinématographiques

9 octobre 2026

De 9h à 13h, avec Charles Jaeger et Laura Thomas

- Introduction
- Impacts de la production audiovisuelle et cinématographique en France
 - Emissions produites par le secteur audiovisuel et cinématographique en France
 - Les atteintes majeures de la production audiovisuelle
 - Le numérique : des impacts loin d'être virtuels
- Les réponses réglementaires actuelles et à venir
 - Objectifs mondiaux et européens
 - Réglementation française
- Les impacts sur les partenaires financiers
 - Les diffuseurs et les groupes audiovisuels
 - Les aides publiques françaises et européennes
 - Les coproductions internationales
 - Les différents labels

De 14h à 18h, avec Charles Jaeger

- Comment éco-produire ?
 - L'Éco-production : une démarche, accompagnée par des acteurs spécialisés
 - Les étapes d'éco-production sur un projet
 - Les outils de calcul des bilans carbone
 - La méthodologie des coordinateurs d'Eco-prod
 - Eco-production et économie : analyse d'impact du coût de l'éco-production
- Conclusion et perspectives
 - Définition de la RSE
 - Obligations légales pour les grands groupes
 - Champ d'action en interne, avec ses partenaires - Afnor Spec, CNC

 1 journée (08h)

 8 personnes min

 700€ HT (840 € TTC)

Evaluation

Un QCM clôturera la formation et sera retourné à chaque participant, accompagné de sa correction.

Formateurs

Charles Jaeger
Consultant en éco-production

Laura Thomas
Consultante et auditrice RSE
chez Nexia S&A

L'analyse financière d'une société de production

Pourquoi cette formation ?

Savoir diagnostiquer la santé financière à travers la lecture de ses états financiers est primordial pour le pilotage financier d'une société. C'est aussi une nécessité pour les banquiers ou tiers investisseurs. La comptabilisation des sociétés de production répondant à des règles spécifiques, l'analyse financière nécessite des connaissances et un savoir-faire particulier.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs de cette formation sont de fournir aux stagiaires les outils nécessaires pour :

- Anticiper le résultat comptable et fiscal annuel
- Établir le diagnostic financier d'une société de production, grâce à la lecture de ses états financiers
- Prévoir les interrogations des banquiers sur les états financiers annuels
- Connaître les méthodes de valorisation d'une société de production

Public concerné

- Personnes en charge des finances au sein des sociétés de production, et dont la compréhension des états financiers est indispensable à leur métier
- Banquiers spécialisés dans la production
- Tout tiers en relation avec les sociétés de production et nécessitant de connaître leur santé financière

Pré-requis

- Notions comptables
- Connaissance des partenaires financiers d'un long-métrage / d'une œuvre audiovisuelle



2 jours (16 heures)



19-20 novembre 2026



En présentiel

Capacité

8 personnes min
20 personnes max

Lieu

31 rue Henri Rochefort
75017 Paris

Prix

1 100 € HT (1 320 € TTC)

L'analyse financière d'une société de production

19 novembre 2026

De 9h à 13h, avec Virginie Paillet

- Les différentes phases d'activité d'une société de production
- Les indicateurs économiques
- L'analyse des indicateurs économiques

De 14h à 18h, avec Sébastien Laspougeas

- Présentation générale des états financiers
- Les méthodes de comptabilisation propres à une société de production 1/2

20 novembre 2026

De 9h à 13h, avec Sébastien Laspougeas

- Les méthodes de comptabilisation propres à une société de production 2/2
- Du résultat comptable au résultat fiscal

De 14h à 18h, avec Virginie Paillet

- Réconcilier les indicateurs économiques avec les éléments comptables 1/2 : l'analyse du compte de résultat
- Réconcilier les indicateurs économiques avec les éléments comptables 2/2 : l'analyse du bilan
- Cas pratique
- Les méthodes de valorisation d'une société de production



16h (2 jours)



8 personnes min



1 100 € HT (1 320 € TTC)

Evaluation

Un QCM clôturera la formation et sera retourné à chaque participant, accompagné de sa correction.

Formateurs

Virginie Paillet

Fondatrice et dirigeante,
Ciné TV Finance

Sébastien Laspougeas

Senior manager
chez Nexia S&A

Gérer la trésorerie d'une société de production

Pourquoi cette formation ?

La trésorerie est essentielle parce qu'une entreprise ne peut fonctionner si elle ne dispose pas des ressources financières suffisantes pour faire face à ses dépenses. La trésorerie d'une société de production est particulière car elle agrège la trésorerie de la société et celle des films en production dont la comptabilité est distincte de celle de la société.

Objectifs pédagogiques

- Elaborer un plan de trésorerie
- Identifier les besoins de trésorerie à court terme et moyen terme d'une société de production
- Trouver les solutions de financement pour y répondre via les offres existant sur le marché (établissements de crédits et banques spécialisés)

Public concerné

- Professionnels des services financiers des sociétés de production
- Conseils financiers des sociétés de production
- Intervenants prenant part au financement des films
- Administrateurs de production

Pré-requis

- Notions comptables
- Connaissance des partenaires financiers d'un long-métrage / œuvre audiovisuelle

 2 jours (16 heures)

 Sur demande

 En présentiel

Capacité

8 personnes min
20 personnes max

Lieu

31 rue Henri Rochefort
75017 Paris

Prix

1 100 € HT (1 320 € TTC)

Gérer la trésorerie d'une société de production

Jour 1

De 9h à 13h, avec Virginie Paillet

- Introduction
- Les dépenses et les recettes d'une société de production par phase d'activité
- Notions comptables : comptes de classe 4, 5, 6 et 7 avec quelques schémas d'écriture comptable
- Les charges sociales et fiscales

De 14h à 18h, avec Aurélia Blanchet

- Présentation des crédits structurés spécifiques à la production des films et des autres types de crédits proposés

Jour 2

De 9h à 13h - avec Virginie Paillet

- Les outils extra comptables : suivi de crédit, budget des frais généraux, suivi des dépenses de développement
- La comptabilité d'un film
- Lecture de la balance d'un film
- Les comptes de liaisons

De 14h à 18h - avec Virginie Paillet

- Construction d'un échéancier de trésorerie
- QCM



16h (2 jours)



8 personnes min



1 100 € HT (1 320 € TTC)

Evaluation

Un QCM clôturera la formation et sera retourné à chaque participant, accompagné de sa correction.

Formateurs

Aurélia Blanchet

Directrice de clientèle
chez Natixis Coficiné

Virginie Paillet

Fondatrice et dirigeante,
Ciné TV Finance

Calendrier 2026

Module	Dates	Durée	Tarifs
Le crédit d'impôt cinéma et audiovisuel	13 mars 2026	1 jour (8h)	700 € HT / 840 € TTC
Les redditions de compte pour le cinéma et l'audiovisuel	19-20 mars 2026	2 jours (16h)	1 100 € HT / 1 320 € TTC
Le montage financier d'un long-métrage	16-17 avril 2026	2 jours (16h)	1 100 € HT / 1 320 € TTC
Le financement d'une œuvre audiovisuelle pour la télévision et les plateformes	11-12 juin 2026 ou 3-4 décembre 2026	2 jours (16h)	1 100 € HT / 1 320 € TTC
La production éco-responsable	9 octobre 2026	1 jour (8h)	700 € HT / 840 € TTC
L'analyse financière d'une société de production	19-20 novembre 2026	2 jours (16h)	1 100 € HT / 1 320 € TTC
Gérer la trésorerie d'une société de production	Sur demande	2 jours (16h)	1 100 € HT / 1 320 € TTC



Ciné Tv Finance

Service formations



Claire Raynaud



06 60 311 311



formations@cinetvfinance.fr

Ciné Tv Finance



01 40 33 28 94



contact@cinetvfinance.fr

www.cinetvfinance.fr

Déclaration d'activité n° 11 75 6153675